



**République Française**  
**Département de la Charente-Maritime**  
**Vals de Saintonge Communauté**

Envoyé en préfecture le 31/03/2023  
Reçu en préfecture le 31/03/2023  
Publié le 31/03/2023  
ID : 017-200041689-20230327-BC2023\_011-DE

**Bureau communautaire du 27 mars 2023**

**Objet : Attribution de subventions au titre de l'OPAH**

**Numéro de délibération : BC2023\_011**

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept mars, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle du Foyer Rural à St Julien de l'Escap sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

**Délégués présents :**

Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Henri AUGER, Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Wilfrid HAIRIE, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Annie PEROCHON, Jean-Claude GODINEAU, Laurent BOUILLE, Julien GOURRAUD

**Absents excusés ayant donné procuration :**

**Absents :**

Hubert COUPEZ, Valérie BOUILLAGUET, Alain VILLENEUVE, Ornella TACHE, Dominique GUILLON, Sylviane DORNAT

**Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

**Assistaient à la séance :**

ROSIER Renaud, GENEAU David, GUIBERTEAU Cécilia, HOUET Patricia, BEBIEN Marie-Paule, SERRA Johanna,

**Nombres de membres :**

En exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 23

Votants : 23

Pouvoirs : 0

**Publication (affichage) ou notification du :**

## Attribution de subventions au titre de l'OPAH

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 017-200041689-20230327-BC2023\_011-DE



Vu la délibération n°CC2020\_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Vu la convention d'opération de revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire valant OPAH signée le 8 janvier 2019,

Vu la délibération n°CC2022\_015 du conseil communautaire en date du 24 janvier 2022 portant signature de l'avenant n°1 à la convention d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour la période 2019-2024 sur l'ensemble du territoire des Vals de Saintonge,

Vals de Saintonge Communauté est engagée dans une opération de revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire valant OPAH pour la période 2019-2024.

Conformément à la convention, Vals de Saintonge Communauté verse une subvention d'un montant de 500 € par dossier de propriétaires occupants ayant le projet de réaliser les travaux de rénovation thermique de leur habitat principal.

Les dossiers ont fait l'objet d'un accord de subvention de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH).

La subvention sera versée à la fin des travaux, sous réserve de la production d'un justificatif validé par le bureau d'études SOLIHA, qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Les dossiers sont les suivants :

- MUH Isabelle, 10 Rue de l'Ancien Four – 17510 Chives ;
- ANTONIN Julien, 21 Puy Chenin – 17380 Puy-Du-Lac ;
- CARIOU Ginette, 2 Rue de l'Avenir – 17160 Matha ;
- RESTOIN Yves, 10 Rue de la Chape - 17490 Beauvais-sur-Matha ;
- TOUSSAINT Samy, 43 Rue Aliénor d'Aquitaine – 17350 Taillebourg.

Les crédits sont inscrits au budget 2023.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- de valider l'attribution des subventions aux propriétaires susnommés, pour un montant global de 2 500 €,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 017-200041689-20230327-BC2023\_011-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,